

CLSH du CENTRE SOCIAL de CHAMPVERT

Règlement Intérieur Mercredis ou Vacances

Temps d'accueil

| | |
|--------------|----------------|
| Matin : | de 7h30 à 9h |
| Midi : | 11h30 |
| Après-midi : | de 13h30 à 14h |
| Soir : | de 17h à 18h |

Inscriptions : *TOUTE INSCRIPTION EST DEFINITIVE.*

En cas d'annulation, une partie incompressible ne vous sera pas remboursée.

Les inscriptions se font au plus tard **72 heures** à l'avance (hors week-end et jours fériés) et ce, afin d'assurer les commandes des repas et le nombre d'animateurs en conséquence.

Au delà, les inscriptions peuvent être encore possible sous réserve de places disponibles.

Aucune inscription ne se fait par téléphone. Vous devez passer au secrétariat ou nous faire parvenir un fax ou un e-mail (72 h à l'avance).

| |
|---|
| <p>Les inscriptions se font en fonction des places disponibles. IL N'Y A PAS DE FAMILLES PRIORITAIRES.</p> |
|---|

Les absences

*Aucun remboursement ne sera effectué en cas d'absence, sauf sur présentation d'un certificat médical dans les **24 heures** suivant le premier jour d'absence (cachet de la poste faisant foi)*

Conditions financières

- **le paiement se fait au moment de l'inscription**
- participation financière selon votre avis d'imposition
- le coût du repas est de 3,90 euros
- pour certaines sorties, un supplément vous sera demandé lors de l'inscription

BIEN LIRE LES PROGRAMMES